

l'essentiel^{CP}



de la Commission permanente du Conseil général du Finistère

Janvier 2009

Numéro 19

COMMISSION TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Logements locatifs sociaux en 2008: 705 492 €

Dossier 3, page 5

Le Conseil général favorise la réalisation d'un habitat social public abordable et de qualité. Le soutien au développement et à l'amélioration de ces logements sociaux publics a été considérablement renforcé en 2008, pour concrétiser les objectifs de mixité sociale et de qualité environnementale de l'Agenda 21.

Sur ses crédits et sur ceux délégués par l'État, le Cg29 finance des logements éligibles aux critères définis par l'Assemblée.

Pour le mois de janvier 2009, les demandes concernent 63 logements locatifs à loyer abordable, 12 logements locatifs à loyer intermédiaire et 33 logements en accession sociale

à la propriété.

Les financements 2008 s'élèvent à 437 892 € sur les crédits délégués par l'État, et à 267 600 € sur les crédits départementaux.

Adhésion au syndicat mixte ELLE-ISOLE-LAITA (SMEIL)

Dossier 4, page 9

Les politiques territoriales de l'eau engagent durablement les acteurs des territoires finistériens dans la gestion intégrée de l'eau à travers les SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) et les bassins versants. Pour mener à bien l'élaboration

des SAGE, les commissions locales de l'eau (CLE) s'appuient sur des Établissements publics territoriaux de bassin (EPTB), qui facilitent la gestion équilibrée de la ressource en eau, la prévention des inondations, la préservation et la gestion des zones humides.

Sur proposition de la COCOPAQ, à l'origine de l'élaboration du SAGE de l'Isole-Elle-Laïta, le Conseil général adhère au syndicat mixte à vocation d'EPTB, qui assurera le suivi et l'application du SAGE.

COMMISSION INSERTION ET ÉCONOMIE

Travaux dans les ports de pêche de Cornouaille: 30 000 €

Dossier 2, page 3

Étude d'aménagement pour le futur terre-plein du port de Saint Guénolé

Afin de rassurer les riverains concernant la réalisation du futur terre-plein, le Conseil général a commandé une charte architecturale et paysagère à un cabinet spécialisé, pour une meilleure cohérence entre l'existant et les aménagements projetés.

15 000 € permettront de finaliser l'étude interface ville/port dans le

cadre de l'aménagement global du port.

Étude d'impact pour le dragage du bassin du Moros du port de Concarneau

Le port de pêche et de commerce de Concarneau nécessite un dragage global d'entretien.

Cette opération, aurait dû être réalisée par l'État avant le transfert du port au Conseil général du Finistère.

Le niveau de pollution des

sédiments nécessite des solutions de valorisation impossibles à mettre en œuvre à court terme. Afin de maintenir les activités de réparation navale, un dragage d'entretien du bassin du Moros doit être réalisé rapidement. 8 000 m³ de sédiments seront ainsi dragués, déshydratés et stockés à terre.

Cette opération, d'un coût de 1,1M d'€ et prévue en 2010, nécessite la réalisation d'une étude d'impact préalable estimée à 15 000 €.

COMMISSION FINANCES ET ÉVALUATION

Un cabinet d'architecture de Lorient pour assurer la maîtrise d'œuvre du CDAS* et de l'ATD** de Douarnenez

Dossier 8, page 25

Le 15 février dernier, le Conseil général a confié à la SAFI la maîtrise d'ouvrage du relogement du CDAS et de l'ATD de Douarnenez.

Situé le long de la rue du Maréchal Leclerc, le projet prévoit la construction de 1 910 m² de surfaces

utiles.

Le coût global de l'opération est estimé à 4,7 m d'€, acquisition foncière comprise.

3 candidats étaient admis à concourir pour le marché de maîtrise d'œuvre: L'Hyver/Brechet/Lohe (Pontivy)

Débard/David/Le Corvec (Lorient)
Frances (Quimper).

*CDAS: Centre d'action sociale

**ATD: Antenne technique départementale

CNO: une étude acoustique renforcée (1 961 €)

Dossier 9, page 29

Bien que réalisé dans un environnement sonore modéré (en dessous des objectifs réglementaires), le CNO provoque des désagréments et des plaintes de la part des riverains. Pour expliquer la réglementation

concernant la protection acoustique, et évoquer les solutions envisageables pour réduire le bruit, le Conseil général organise une réunion publique le 9 janvier.

Au cours de cette réunion, Egis Aménagement, chargé de l'étude acoustique, présentera les résultats de son étude sur le CNO.